

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214400756-20240314-25_2024-DE

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice14 présents9 votants10

L'an deux mil vingt-quatre, le **QUATORZE MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	GUILLEMOT Tatiana	LE BOULER Cédric	CHIRADE Brigitte	GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul	MARTIN Yves	RAIMBAUD Nelly	HUGRON Dominique	

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana) ; HAMON Sylvain ; RIOTTE Sandrine ;
DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

OBJET :

25/2024

ACQUISITION ET CESSION DE TERRAIN RUE DE L'INDUSTRIE AVEC LA SCI S.D.I

Constatant le manque de places de stationnement disponibles à proximité de l'église, Le Conseil Municipal a décidé la création d'un nouveau parking d'une douzaine de places rue de l'Industrie, en bordure de rue, sur le site de l'Île du Don.

Pour mener à bien ce projet, un échange de terrain est nécessaire avec la SCI S.D.I. (consorts Sohier).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'acquérir la parcelle provisoirement cadastrée AC 211 lot A de 78 m² auprès de la SCI S.D.I pour l'euro symbolique
- Décide de céder la parcelle provisoirement cadastrée AC 210 lot B de 78 m² à la SCI S.D.I pour l'euro symbolique
- Décide de prendre en charge les frais de bornage et les frais notariés liés à cet échange
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ

